

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 26/11/2020

Référence
2020_007_008

Objet de la délibération
Rapport sur le Prix, Qualité et Service de l'eau : année 2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
63	39	46

Date de la convocation
20/11/2020

Date d'affichage
20/11/2020

Vote
A l'unanimité
Pour : 46
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE LA CHARENTE
Le : 11/12/2020

Et

Publication ou notification du :

L' an 2020 et le 26 Novembre à 18 heures , le Conseil Syndical, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, salle des fêtes de Saint-Claud sous la présidence de Monsieur Pierre MADIER.

Présents : Mmes : CHARRIERE Marie Therese, CHEVALIER Jacqueline, DEBORD Yvonne, GODET Roselyne, LEONARD Sylvie, MONDY Annabelle, POUMIER Virginie, MM : BARBANCHON Christian, BERTHONNEAU Philippe, BORDAS Jean Christophe, BOURNIER Jean-Pierre, BROUILLAUD Jean-Louis, BURBAUD Didier, CHEVALIER David, COUSSIT Eric, DEMON Jean Pierre, DESVERGNE Manuel, DUGOIS Dominique, DUMAS Jean-Luc, FRICONNET Jean-Luc, GAGNADOUR Benoît, GILET Marc, GILLARDEAU Michael, GUINOT Jean-François, LAURENT Gilbert, LEGER Michel, MADIER Pierre, MANCEAU Sylvain, MARTINEAU Jacky, MOURGUES Gilbert, PANTIER Jean Marie, PAPIN Andre, PEROT Jean Pierre, RICARD Vincent, ROLLAND Dominique, SARAUX Eric, SAVY Benoît, TRIMOULINARD Jean-Claude, WEISSE Yannick
Suppléant(s) : MM : BARBANCHON Christian (de M. BUISSON Jean-Claude), DUGOIS Dominique (de M. CAILLER Julien)

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BEAU Nathalie à M. MADIER Pierre, PINARD Marie-Jeanne à M. MOURGUES Gilbert, MM : DESSALAS Pierre-Henri à M. GUINOT Jean-François, FOURGEAUD Roland à M. BROUILLAUD Jean-Louis, GROLLEAU Gerard à M. TRIMOULINARD Jean-Claude, LEBRET Hubert à M. GUINOT Jean-François, MARAIS Erick à M. MADIER Pierre
Excusé(s) : Mme HALLAM Marie Madeleine, MM : BUISSON Jean-Claude, CAILLER Julien, HYVERNAUD Jerome, POTIER Anthony, TRIJEAUD François, VANDERF Didier

Absents :

Absent(s) : Mmes : CLAVE FAUBERT Caroline, COTINAUD Eliane, DUCLOUX Jacqueline, LANDEMAINE Aurelie, MM : BANLIAT Philippe, BUISSON Guy, FOUILLET Christian, FRANCOIS Bernard, MARJOLLET Jean Louis, MORAND Gérard, NAVETH Hilarion, TOURENNE Cyrille

Invité(s) : Mmes : BONNAUD Sylvie, GERBAUD Dorothée, MM : CHERPI Sébastien, DENIAU Alexandre, LOLMEDE Philippe, MAYSTRE Jean Christophe, SUBRENAT François, THOMAS Julien

A été nommé(e) secrétaire : MM Gilbert MOURGUES

Objet de la délibération : Rapport sur le Prix, Qualité et Service de l'eau : année 2019

EXPOSE : Monsieur le Président ouvre la séance et rappelle le Code Général des Collectivités territoriales qui impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Un exemplaire de ce rapport présenté par Charente Eaux doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Envoyé en préfecture le 11/12/2020
Reçu en préfecture le 11/12/2020
Affiché le 
ID : 016-200065910-20201126-2020_007_008-DE

RESOLUTION : Oûi cet exposé et après en avoir délibéré,

le Comité Syndical adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIAEP Nord Est Charente. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré , les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
le 11/12/2020

Le Président
Pierre MADIÉR

